



Créances et incarcération...

Par **THEO**, le **09/02/2008** à **14:10**

Mon frère qui est actuellement incarcéré a de nombreuses créances qu'il ne peut payer, puisque son compte bancaire n'est plus alimenté.

Les créanciers sont-ils dans l'obligation de suspendre leurs procédure de recouvrement ? (le temps de l'incarcération)

Des pénalités de retard de paiement, peuvent-elles être exigés au débiteur emprisonné?